

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 176 (2019)

Artikel: Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse) : III, Développement d'un quartier de la ville antique
Autor: Haldimann, Marc-André / Paccolat, Olivier / Andenmatten, Romain
Kapitel: V: Les spolia de l'église funéraire de Sous-le-Scex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. LES SPOLIA DE L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DE SOUS-LE-SCEX

Romain Andenmatten

V.1 CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Onze sépultures documentées lors des fouilles archéologiques effectuées dans et autour de l'église funéraire du Haut Moyen Âge ont livré des *spolia*³⁷⁰ (Fig. 125). Numérotés de 1 à 10, ils comprennent quatre inscriptions (1 à 4), des dalles de bassin (5 à 9) et un bloc architectural mouluré (10). Les sarcophages de tradition antique des sépultures T47 et T100 ainsi que les *spolia* incertains, demeurés *in situ*³⁷¹ ou non conservés, sont traités ensemble.

Les stèles inscrites sont d'époque romaine ; les sarcophages de tradition antique, les dalles de bassin, le bloc architectural mouluré ainsi que les divers autres fragments peuvent, pour certains, être stylistiquement rattachés à l'époque romaine sans qu'ils ne livrent d'arguments de datation déterminants.

LES SÉPULTURES À SPOLIA

Les sépultures dans lesquelles sont remployés les *spolia* sont rattachées aux deux phases d'inhumation les plus anciennes de l'église, antérieures au sol en mortier du 8^e siècle.

Les tombes livrant des inscriptions romaines (T85, T100 avec un sarcophage en cuve de tradition antique et T101 avec une dalle de bassin), la tombe à sarcophage en cuve sans sa couverture d'origine (T47) et les sépultures construites à l'aide d'une ou plusieurs dalles de bassin (T141 et éventuellement T71) sont toutes situées à des emplacements privilégiés entre



Fig. 124 – Stèle funéraire n°1 *in situ*, servant de couvercle à la sépulture T100. Vue du sud.

³⁷⁰ *Spolium*, a. n. est utilisé ici pour désigner des éléments architecturaux ou des parties de monuments d'époque romaine réutilisés comme matériaux de construction.

³⁷¹ Les vestiges associés à l'église funéraire de Sous-le-Scex ont été partiellement conservés *in situ* en vue d'une valorisation et ont été ensablés. Les *spolia* non prélevés étaient ainsi indisponibles pour cette étude. Information orale de François Wiblé, février 2019.

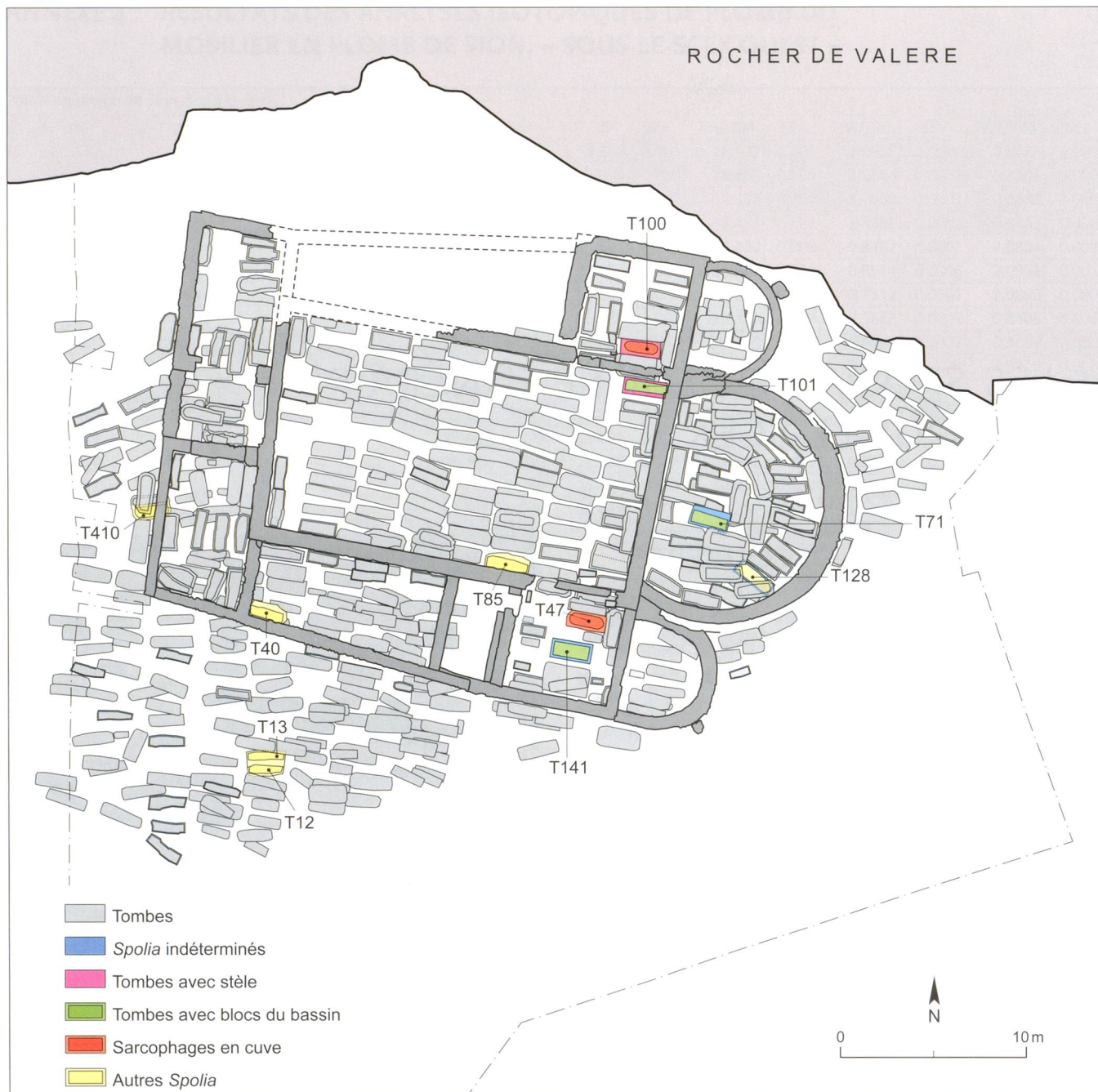


Fig. 125 – Plan de situation des sépultures à *spolia* dans et autour de l'église funéraire de Sous-le-Sceux.

la moitié orientale de la nef³⁷², les annexes qui la flanquent³⁷³ et l'abside principale.

La présence de *spolia* dans l'architecture de ces tombes souligne leur caractère particulier. Elles font non seulement état du recyclage des matériaux de construction à des fins pratiques, mais peuvent également s'inscrire dans une forme de mémoire « cachée »³⁷⁴. Ces sépultures sont caractéristiques des tombes d'une élite (Fig. 124). La question d'une volonté de s'inscrire dans la continuité de la société antique par la récupération de ses ruines mérite d'être posée.

Les autres *spolia*, des dalles travaillées de fonction indéterminée, ainsi qu'un bloc architectural mouluré (10) (Fig. 126), forment les parois ou les couvertures de deux tombes dans l'abside principale (respectivement T71 et T128), de sépultures doubles extérieures à l'église funéraire (T12/13, T410) et d'une tombe aménagée contre le mur de la grande annexe sud (T40), datée de la seconde moitié du 6^e siècle après J.-C.³⁷⁵.

Les assemblages de deux stèles et d'une dalle de bassin dans la sépulture T101 ainsi que d'une stèle et d'un sarcophage en forme de cuve (T100) sont à relever. En l'absence de découvertes similaires dans des contextes romains datés et de l'emplacement d'origine de ces *spolia*, rien ne permet

³⁷² 5^e siècle après J.-C., selon ANTONINI 2002, p.112.

³⁷³ 5^e siècle après J.-C., selon ANTONINI 2002, p.112.

³⁷⁴ Grégoire le Grand cité par BOUCHERON 2009 et ses réflexions relatives au remploi, p.166.

³⁷⁵ ANTONINI 2002, p.115 et Katalog ausgewählter Gräber.



Fig. 126 – Bloc architectural mouluré n°10 dans sa position de découverte comme couvercle de la tombe T40. Vue du nord.

d'associer ces réutilisations dans une même sépulture à une provenance et une datation communes. Le emploi d'un élément taillé de l'Antiquité tardive avec des stèles plus anciennes reste en effet toujours envisageable au 6^e siècle. Les sarcophages en cuve de tradition antique (T47 et T100), dans un cas associé à une stèle romaine (T100), pourraient ainsi dater de l'époque romaine comme du début du Haut Moyen Âge³⁷⁶. La discussion de la datation antique des *spolia* anépi-graphes demeure ainsi une nécessité.

V.2 LES STÈLES FUNÉRAIRES ROMAINES

Quatre stèles funéraires romaines ont été découvertes dans trois sépultures de l'église de Sous-le-Sceux. Étudiées et publiées par François Wiblé en 1987³⁷⁷, seules leurs principales caractéristiques, les transcriptions et leur traduction sont présentées *infra*³⁷⁸.

1 La stèle de Titus Exomnius Mansuetus (T100, SSS85-274)³⁷⁹ (Fig. 127)

Dimensions : hauteur : 230 cm ; largeur : 83 cm ; épaisseur à la base : 43 cm et 33 cm dans la partie supérieure ; champ épigraphique : 67 par 34 cm ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 4 cm ; ligne 2 : 4,3 cm ; ligne 3 : 4 cm ; ligne 4 : 4 cm ; ligne 5 : 3,7 cm ; ligne 6 : 3 cm ; ligne 7 : 2,2 cm ; niche : env. 165 cm de hauteur par 67 cm de largeur pour une profondeur

maximum de 10,5 cm ; taille du personnage représenté en pied : 163 cm.

Matière : calcaire de couleur blanchâtre ; la surface de la pierre s'effrite (surtout le relief) et présente ponctuellement une coloration rouge pâle qui n'est pas due à une exposition au feu.

Datation : seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

Avec sa face inscrite et sculptée, cette stèle sert de dalle de couverture du sarcophage en forme de cuve T100, une sépulture antérieure au sol en mortier du 8^e siècle et qui pourrait être la plus ancienne de l'annexe quadrangulaire nord de l'église. Selon les niveaux de sol documentés, la stèle est dans un premier temps visible comme marquage de la sépulture ; cette dernière est réutilisée au moins trois fois avant que la stèle ne soit scellée par le sol en mortier³⁸⁰.



Fig. 127 – Stèle n°1 de Titus Exomnius Mansuetus (T100), in situ, totalement dégagée.

Epitaphe :

TITO•EXOMNIO•MAN
SVETO•EQVITI•R•
PRAEFECTO•COHORTIS
SECVNDAE•HISPANO
RVM•DEFVNTO•IN•ANNO
XXII•TITVS•EXOMNIVS•VERVS
PATER

Tito Exomnio Man/sueto, equiti R(omano), /
praefecto cohortis / secundae Hispano/rum, defun(c)to in anno /
XXII, Titus Exomnius Verus / pater.

A Titus Exomnius Mansuetus, chevalier romain,
préfet de la deuxième cohorte des Espagnols,
décédé dans sa 22^e année, Titus Exomnius Verus,
son père (a fait ériger ce monument).

Cette stèle possède la particularité d'une représentation grandeur nature en bas-relief d'un jeune préfet de cohorte. L'officier y porte son uniforme militaire ainsi que les symboles de son statut³⁸¹.

³⁷⁶ ANTONINI 2002, p. 99.

³⁷⁷ WIBLÉ 1987, pp.341-362.

³⁷⁸ Ces informations sont directement tirées des fiches signalétiques, transcriptions et traductions de WIBLÉ 1987, que nous remercions pour son aide et la mise à disposition de son travail, et ne sont combinées avec l'étude d'ANTONINI 2002 que pour leur contexte de découverte.

³⁷⁹ WIBLÉ 1987, pp.344-351.

³⁸⁰ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T100 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

³⁸¹ DEVIJVER 1987, pp.363-367.

2 La stèle de Veratius (T101, SSS85-278)³⁸² (Fig. 128)

Dimensions : hauteur : 209 cm ; largeur : 80/82 cm ; épaisseur moyenne : env. 14,5 cm ; champ épigraphique : env. 57/55,5 cm par 70 cm à l'intérieur d'un cadre mouluré ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 7,6 cm ; ligne 2 : 7 cm ; ligne 3 : 6,8 cm ; ligne 4 : 6 cm ; ligne 5 : 5,8 cm ; ligne 6 : 5,5 cm ; ligne 7 : 7,1 cm ; la base du cadre mouluré de l'inscription se situe à env. 85,5 cm de la base de la dalle (talon non compris) ; dimensions du tympan curviligne bordé d'un cadre mouluré : env. 67 cm de hauteur par 32 cm de largeur.

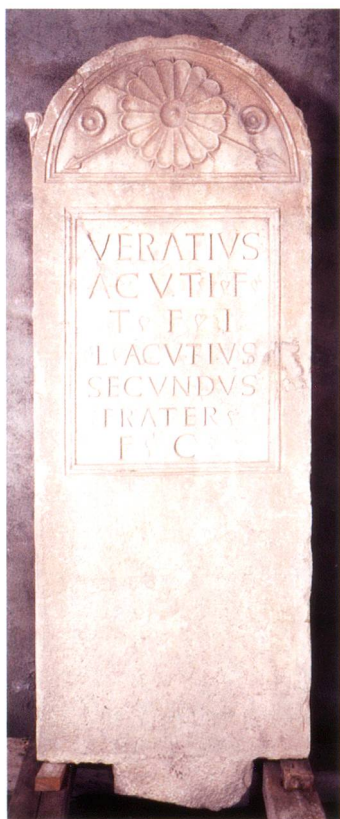


Fig. 128 – Stèle n°2 de Veratius (T101), au dépôt temporaire de Sous-le-Scex

À l'intérieur du tympan, une rosace à seize pétales et omphalos central, d'env. 30 cm de diamètre couronnant deux lances croisées dont les pointes se dirigent vers les deux angles du fronton. Dans les écoinçons, deux coupelles à omphalos d'env. 8 cm de diamètre. Deux acrotères en accroche-cœur, mal ou non conservés, prennent naissance à la base du fronton aplani sur une largeur de 16 cm.

La présence de trous de scellement verticaux abritant les restes d'une tige en fer scellée avec du plomb est observée au milieu de l'épaisseur de la dalle, au sommet des acrotères et du fronton.

Matière : calcaire

Le champ épigraphique et le fronton sont bien lissés ; les autres parties visibles de la stèle sont soigneusement travaillées à la gradine ; ciselure lisse d'env. 1 à 2 cm bordant les cadres moulurés et les arêtes antérieures de la stèle. Le dos de la pierre est sommairement dégrossi.

Datation : seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

Réutilisée comme orthostate, cette stèle forme le côté nord de la sépulture T101. Son champ épigraphique est tourné vers l'extérieur et donc invisible. La première utilisation de la tombe comportant la stèle 3 et l'orthostate de bassin 8, est antérieure au sol en mortier du 8^e siècle et au mur fermant

l'annexe quadrangulaire nord. La dernière inhumation dans cette sépulture a nécessité le percement puis le rhabillage du sol en mortier³⁸³.

Epitaphe :

VÉRATIVS
ACVTÍ•F•
T•F•I
•L•ACVTIVS
SECVNDVS
FRÁTER•
F•C•

Veratius / Acuti f(ilius) / t(estamento) f(ieri) i(ussit) / L(ucius) Acutius / Secvndus / frater / f(aciendum) c(uravit).

Veratius fils d'Acutus a ordonné par testament d'élever (ce monument). Lucius Acutius Secundus, son frère, s'est chargé de le faire.

3 La stèle de Lucius Sentius Secundus et Gellia Tinda (T101, SSS85-279)³⁸⁴ (Fig. 129)

Dimensions : hauteur : 240 cm ; largeur : 74 cm (sans le talon de 40 cm de hauteur par 20 cm de largeur) ; épaisseur : 19 cm ; champ épigraphique : 55 cm de hauteur par 105 cm de largeur ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 6,5 cm ; ligne 2 : 6 cm ; ligne 3 : 5,2 cm ; ligne 4 : 5 cm ; ligne 5 : 5 cm ; ligne 6 : 5 cm ; ligne 7 : 5,3 cm ; ligne 8 : 5,3 cm ; ligne 9 : 10,5 cm ; champ en retrait de la représentation de la *sella curulis* : 49 cm par 45 cm ; hauteur de *sella curulis* : 28 cm ; dimension du tympan triangulaire bordé d'un cadre mouluré : env. 52 cm par 28 cm.

À l'intérieur du tympan, une rosace à douze

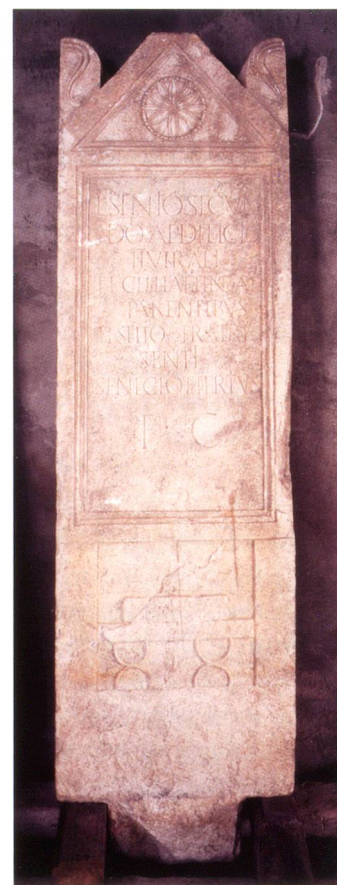


Fig. 129 – Stèle n°3 de Lucius Sentius Secundus (T101), au dépôt temporaire de Sous-le-Scex.

³⁸³ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T101 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

³⁸⁴ WIBLE 1987, pp.354-359.

³⁸² WIBLE 1987, pp.351-353.

pétales alternés, grands et petits, d'un diamètre de 20 cm, bordée de perles ; entre les extrémités des pétales, deux perles rondes entourent une perle ovale. Deux acrotères en accroche-cœur prennent naissance à la base du fronton ; leur sommet se trouve à 1 cm sous celui du fronton qui est coupé, peut-être dans un deuxième temps. Aux quatre dixièmes de l'épaisseur de la dalle, au sommet des acrotères et du fronton, présence de trous de scellement verticaux, de 2 cm de diamètre, vides, profonds d'env. 5 cm.

Matière : calcaire

La surface de la dalle et ses côtés sont travaillés soigneusement à la gradine. Le dos de la pierre est sommairement dégrossi.

Datation : seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

Réutilisée comme orthostate, cette stèle forme le côté sud de la sépulture T101. Comme la stèle 2, son champ épigraphique est tourné vers l'extérieur³⁸⁵.

Épitaphe :

L•SENTO•SECVN
DO•AEDILICIO
IIVIRALI
ET•GELLIAE•TINDAE
PARENTIBVS
ET•SEIIO•FRATRI
SENTI
SENECIO•E•TERTVS
F•C

L(ucio) Sentio Secun/do aedilicio / (duum)viral(i) / et Gelliae Tindae / parentibus / et Seii(i)o fratri / Senti(i) / Senecio et Tertius / f(aciendum) c(uraverunt).

À Lucius Sentius Secundus, ancien édile, ancien duumvir, et à Gellia Tinda, leurs parents, et à Seiius, leur frère, Senecio et Tertius se sont chargés de faire (ériger ce monument).

4 L'épitaphe de Saturninus (T85, SSS85-1758³⁸⁶)³⁸⁷ (Fig. 130)

Dimensions : hauteur maximum conservée : 47,5 cm ; largeur : 60 cm ; épaisseur : 10 cm ; champ épigraphique : 41,5 cm de côté bordé par une gorge ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 3,7 cm ; ligne 2 : 3,5 cm ; ligne 3 : 3,7 cm ; ligne 4 : 4 cm ; ligne 5 : 4 cm ; ligne 6 : 4 cm ; ligne 7 : 3,8 cm ;

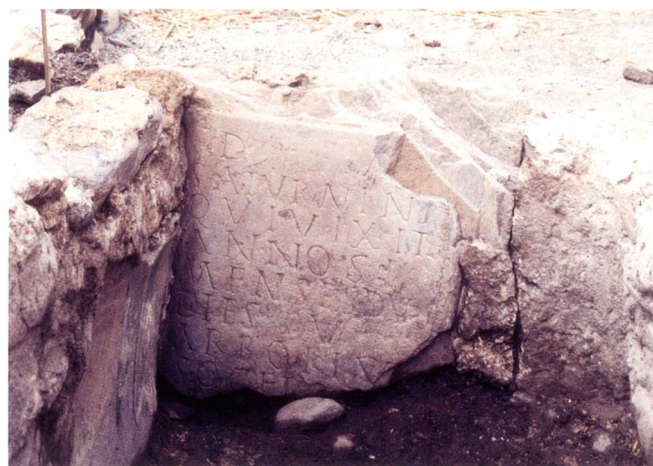


Fig. 130 – Stèle n°4 de Saturninus (petit côté occidental de la T85), dans sa position de découverte

ligne 8 : 4 cm ; ligne 9 : non conservée ; la partie inférieure de l'inscription manque.

Matière : calcaire schisteux qui s'effrite.

La surface de l'inscription est irrégulière mais bien lisse par endroits.

Datation : 3^e ou 4^e siècle après J.-C.

Cette dalle, posée de chant, ferme le petit côté occidental de la tombe maçonnée à dalles d'extrémités T85. Son champ épigraphique est visible dans la cuve. Quatre individus sont identifiés dans cette sépulture dont la construction perturbe des tombes de la première phase d'inhumation, mais est antérieure au sol en mortier du 8^e siècle. La dernière inhumation est postérieure à la mise en place du sol en mortier et a nécessité son percement puis son rhabillage³⁸⁸.

Épitaphe :

D M
SATVRNINI
QVIVIXIT
ANNOSL•
MENESDVOS
DIES•V
ARBORIVs
SOCERO///
////////

D(is) M(anibus) / Saturnini / qui vixit / annos L / menses duos / dies V / Arboriu[s] / Socero[... /]

Aux dieux mânes de Saturninus, qui vécut 50 ans, 2 mois (et) 5 jours, Arborius à son beau-père...

³⁸⁵ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T101 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

³⁸⁶ Les fragments SSS85-392, qu'il n'a pas été possible de retrouver dans le cadre de cette étude, pourraient également avoir appartenu à cette épitaphe.

³⁸⁷ WIBLE 1987, pp.360-362.

³⁸⁸ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T85 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

V.3 LES DALLES D'UNE FONTAINE D'ÉPOQUE ROMAINE ?

Cinq dalles utilisées dans l'architecture de trois tombes sont considérées comme des *spolia* faisant partie d'un bassin³⁸⁹. Quatre d'entre elles ont été prélevées (5-8) tandis que la cinquième (9), réutilisée dans une tombe au centre de l'abside principale, est conservée *in situ* dans l'attente d'une éventuelle mise en valeur³⁹⁰. Si des liaisons directes sont mises en évidence entre les dalles prélevées, celle restée *in situ* n'est connue que par la documentation de terrain ; son association aux autres pièces reste incertaine.

Rappelons que la dalle de bassin 8 est directement liée à deux stèles funéraires de la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. : les stèles funéraires 2 - 3 forment les longs côtés de la tombe T101 tandis que la dalle de bassin 8 constitue le fond de la cuve. Trois autres dalles de bassin réutilisées forment le fond (5) et les longs côtés (6-7) de la sépulture T141, tandis que la dernière pierre (9) à pouvoir être associée à la fontaine forme le fond de la tombe T71.

Les différents fragments du bassin sont présentés *infra* puis discutés successivement sur le plan des détails techniques, de la restitution du monument originel, de sa datation et de son apport à la connaissance de l'agglomération sédunoise.



Fig. 131 – Tombe T141 dont l'architecture est constituée des dalles de bassin n°s 5, 6 et 7.

5. La dalle de fond de bassin (T101, SSS85-281)³⁹¹ (Fig. 132)

Dimensions : longueur : 189 cm ; largeur : 74 cm ; épaisseur : 14 cm (env. 1 demi-pied).

Matière : calcaire schisteux

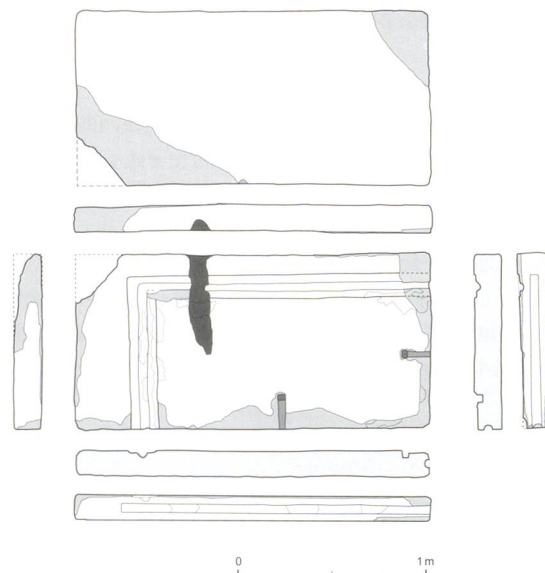


Fig. 132 – Présentation des faces et des profils de la dalle de fond de bassin n°5. Ech. 1:40.

La dalle 5 est l'unique dalle de soubassement de la fontaine conservée ; son lit de pose d'origine sert de fond à la sépulture T101. L'ensemble des surfaces conservées de la pierre présentent des finitions soignées.

La face supérieure d'origine comporte un lit d'attente taillé pour la mise en place des orthostates du bassin (profondeur d'env. 1 cm pour une largeur d'env. 12 cm parallèle au grand côté et d'env. 14,5 cm parallèle au petit côté) avec une cannelure médiane plus profonde de section semi circulaire irrégulière (env. 4,5 cm de largeur par 2 cm de profondeur). Les deux faces de joint, mitoyennes d'autres dalles du soubassement du bassin, présentent des cannelures médianes similaires. Ces dernières sont cantonnées aux bordures extérieures des lits d'attente des orthostates et se rejoignent dans l'angle intérieur de la dalle. Un trou de scellement avec une rainure pour la mise en place d'une agrafe destinée à solidariser l'ensemble du soubassement est situé au-dessus de chacune des faces de joint. D'une profondeur maximale de 6 cm pour une largeur maximale de 10 cm, une grande cannelure aménagée de façon assez irrégulière prend naissance à l'intérieur du bassin et se poursuit jusqu'à la bordure extérieure de la dalle en traversant le lit d'attente et les cannelure d'étanchéité. Il s'agit très probablement d'un aménagement

³⁸⁹ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T71, T101 et T141.

³⁹⁰ Information orale sur la stratégie de fouille et de conservation de François Wiblé, 13 février 2019.

³⁹¹ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

pour une vanne ou une bonde de vidange du bassin, installée probablement lors d'une réfection.

Outre le mortier de tuileau présent dans les cannelures d'étanchéité semi-circulaires, des traces de mortier similaire ont été observées sur 5 à 8 cm de largeur le long des bordures intérieures des lits d'attente pour les dalles supérieures.

6. L'orthostate de bassin (T141, SSS85-503)³⁹² (Fig. 133)

Dimensions : longueur : 214 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 14,5 cm.

Matière : calcaire schisteux

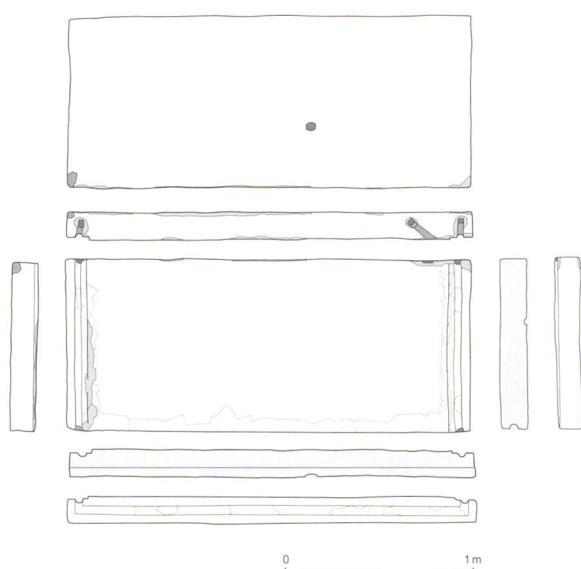


Fig. 133 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°6. Ech. 1:40.

La dalle **6** est l'un des trois orthostates provenant du bassin et la mieux conservée. Elle forme la paroi nord de la tombe T141 avec sa face externe d'origine tournée vers l'intérieur de la cuve. Sa facture est régulière et ses surfaces soignées. Cette dalle comporte à chacune des extrémités de sa face intérieure, au contact avec les autres orthostates du bassin, deux lits de joint verticaux taillés profonds d'environ 1 cm. Larges d'environ 4 cm pour une profondeur de 2 cm, leurs cannelures médianes semi-circulaires sont plus profondes. Un trou de scellement perpendiculaire à l'orthostate, avec une rainure pour une agrafe, est aménagé à l'une de ses extrémités ; deux perforations pour des agrafes similaires, l'une perpendiculaire et l'autre à 45° par rapport à l'axe de la dalle, sont présentes à son autre extrémité. Les agrafes perpendiculaires à la dalle sont axées sur les cannelures verticales des lits de joint. La face inférieure de la pierre possède

également un lit de pose dans sa longueur, aménagé avec une cannelure semi-circulaire en position médiane rejoignant les cannelures verticales de la face intérieure à ses deux extrémités.

Situé sur la face extérieure de la dalle de bassin, un trou de faible profondeur pourrait correspondre à un point de fixation pour une pince auto-serrante utilisée lors de sa mise en place ou de son remploi.

Différents restes de mortier au tuileau sont observés en surface de la pierre, dans les cannelures d'étanchéité et sur sa face intérieure. Des bandes de mortier sont ainsi conservées le long du bord inférieur (9 cm de hauteur maximale) et le long des bords intérieurs des lits de joint (5 cm de largeur maximale).

7 L'orthostate de bassin (T141, SSS85-504)³⁹³ (Fig. 134)

Dimensions : longueur : 213 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 15 cm.

Matière : calcaire schisteux

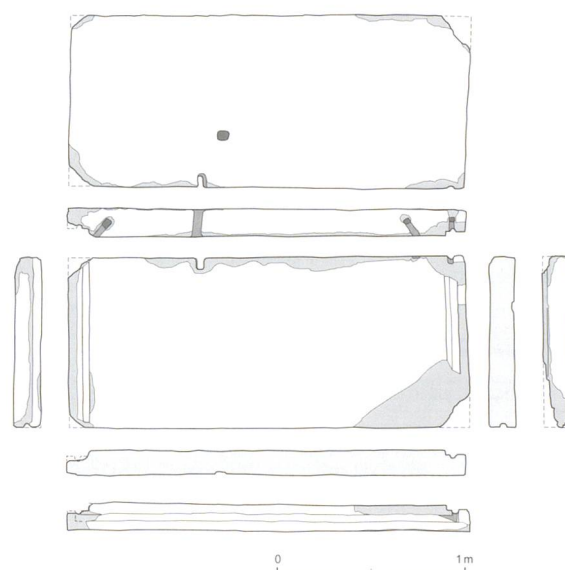


Fig. 134 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°7. Ech. 1:40.

La dalle **7** est le deuxième orthostate utilisé comme paroi sud de la sépulture T141. Tout comme la pierre **6**, sa face extérieure d'origine est utilisée pour l'intérieur de la tombe. Sa facture est aussi soignée que celle des autres dalles du bassin ; ses angles sont toutefois écaillés, voire brisés. Elle est identique à la précédente (**6**), à l'exception d'une cannelure – probablement de trop-plein pour le bassin – et de l'agencement des agrafes de ses extrémités supérieures. Son extrémité supérieure, cassée, ne permet pas de déterminer

³⁹² ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

³⁹³ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

si elle comporte une unique agrafe disposée en diagonale, à environ 45°, à l'axe de la dalle ou si une seconde agrafe était disposée perpendiculairement à l'orthostate. Son trou de scellement pourrait avoir favorisé la cassure de l'angle de la pierre.

D'une largeur maximale de 11 cm, une bande de mortier au tuileau couvre la partie inférieure de la face interne de la dalle ; des traces de mortier similaires sont repérées sur ses lits de joint verticaux et sur son lit de pose. La zone abîmée d'un des lits de joint verticaux présente également des traces de mortier au tuileau postérieures à son écaillage.

8 L'orthostate de bassin (T141, SSS85-505)³⁹⁴ (Fig. 135)

Dimensions : longueur conservée : 198 cm ; longueur originale minimale : 206 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 11 cm.

Matière : calcaire schisteux

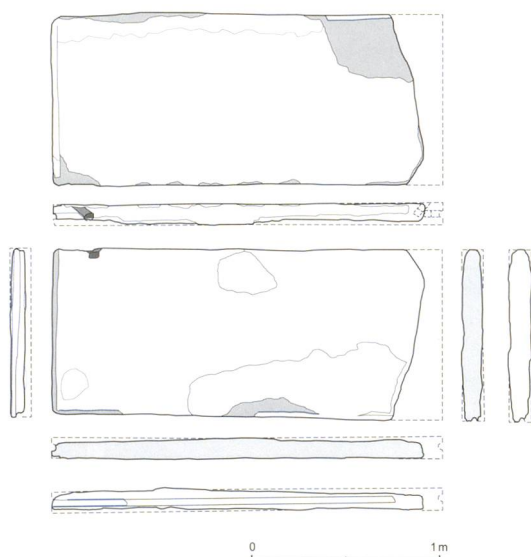


Fig. 135 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°8. Ech. 1:40.

La dalle **8**, orientée face intérieure vers le haut, forme le fond de la tombe T141. Elle est moins bien conservée. Son angle supérieur, très abîmé, ne présente ni cannelure ni trou de scellement d'agrafe. Cette cassure pourrait être induite par un tel aménagement ; elle permet de supposer que l'orthostate ne devait pas excéder 10 cm de plus en regard de son état actuel³⁹⁵. Sa face externe est feuilletée dans son épaisseur et ne présente plus que quelques dm² de surface originelle ; sa face interne est mieux conservée. Le soin apporté à sa finition est similaire à celui des orthostates **5-7**.

Son lit de pose comporte une cannelure médiane semi-circulaire d'environ 3,5 cm de largeur par 2 cm de profondeur sur toute sa face inférieure. La face conservée de l'extrémité du bloc, soit le lit de joint avec un autre orthostate du bassin, possède une cannelure verticale semblable. L'unique trou de scellement pour agrafe observé a une rainure d'axe diagonal (env. 45°) située sur la face supérieure de la pierre à quelques cm en retrait de son extrémité cannelée.

D'une largeur maximale de 13 cm, une bande de mortier au tuileau, similaire à celle du bloc **7**, couvre la partie inférieure de la face interne de la dalle. Des traces de mortier analogues sont observées à l'intérieur des cannelures des lits de pose et de joint. Dans l'un des angles inférieurs de la pierre, des restes de mortier au tuileau de matrice différente revêtent la surface feuilletée du bloc.

9 Une dalle associée au bassin ? (T71, conservée in situ et jamais numérotée)³⁹⁶ (Fig. 136, Fig. 137)

Dimensions (selon la documentation de terrain) : longueur 180 cm ; hauteur de 71 cm ; épaisseur d'env. 10 cm.

Matière (d'après la documentation et les photographie de terrain) : calcaire schisteux

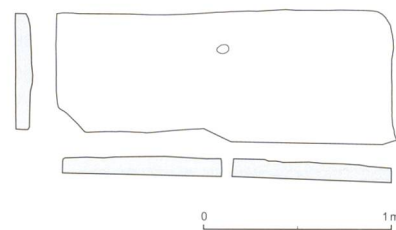


Fig. 136 – Présentation de la face d'apparition et des profils restitués à partir des dessins de terrain de la dalle n°9. Ech. 1:40.



Fig. 137 – Dalle n°9 dans sa position de découverte au fond de la sépulture T71.

La dalle **9** forme le fond de la sépulture T71, située dans l'abside centrale de l'église. En raison de sa situation privilégiée, l'architecture de la tombe a été conservée intacte en vue

³⁹⁴ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

³⁹⁵ Ce qui semble compatible avec l'hypothèse de reconstitution du bassin.

³⁹⁶ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T71.

d'une éventuelle mise en valeur³⁹⁷. Il n'est donc pas possible d'étudier cet élément *de visu* ; nos observations sont basées sur la documentation et les interprétations réalisées sur le terrain.

La face observable de la pierre ainsi que ses bords semblent réguliers et n'ont pas été altérés lors de son remploi. Un feuilletage de la surface est toutefois à signaler. Les bordures de la pierre ne sont pas dégagées ; ni cannelures d'étanchéité ni trous de scellement pour des agrafes n'apparaissent. Seule une perforation de forme ovale (d'environ 5 par 6 cm), située à équidistance des deux petits côtés de la dalle et à respectivement 51 cm et 20 cm de ses longs côtés, est à noter.

Lors de la fouille, cette dalle a été interprétée comme un probable *spolium* ; elle ne peut être intégrée avec certitude dans la reconstitution du bassin, bien que son utilisation comme orthostate supérieur abritant l'arrivée d'eau de la fontaine soit plausible. Son appartenance à un autre monument ne peut toutefois pas être exclue.

ÉTANCHÉITÉ ET TRACES DE RÉFECTION

À l'exception de la dalle **9**, toutes les pierres associées à la fontaine – ou qui pourraient en faire partie – présentent des cannelures semi-circulaires sur leur lits d'attente, de pose ou de joint. Elles sont limitées à la zone « en eau » du bassin. Une fois assemblées ou lors de leur assemblage, elles ont été comblées à l'aide de mortier au tuileau de manière à former un boudin d'étanchéité continu pour la fontaine. La technique d'assemblage ne laisse aucun joint apparent entre les dalles ou dans le bassin. Cette mise en oeuvre est observée sur différents bassins de fontaine d'époque romaine datés entre le milieu du 1^{er} siècle après J.-C. et le 3^e siècle en Gaule³⁹⁸.

D'autres traces de mortier au tuileau sont observées sur les pierres du bassin de Sous-le-Scex ; certaines d'entre elles correspondent probablement à des réfections. La prudence reste de mise, certaines pierres provenant de sépultures maçonnées avec ce type de liant³⁹⁹.

L'observation récurrente de traces de mortier au tuileau dans les angles internes des jointures des dalles du bassin laisse envisager la mise en place d'un joint en quart de rond complémentaire lors d'une réfection ou d'un déplacement de la fontaine. L'aménagement du trou de vidange dans la dalle **5** pourrait être lié à une rénovation. Le bassin pourrait même avoir été en grande partie démonté lors d'une intervention de ce type, comme le laissent supposer des restes de mortier similaire aux joints en quart de rond sur les lits des dalles et sur leurs parties cassées.

LE MONUMENT ET SES IMPLICATIONS

Restituer un monument uniquement à partir d'un nombre limité de *spolia* et sans en connaître l'emplacement d'origine est un exercice risqué. Par chance, les éléments conservés peuvent être jointifs et possèdent plusieurs caractéristiques permettant d'en proposer l'assemblage. Seul le bloc **9** fait exception ; cependant la roche utilisée ainsi que le travail de taille semblent correspondre aux caractéristiques des dalles **5** à **8**.

Le bassin retrouvé à Sous-le-Scex mesure environ 190 cm par 200 cm de surface interne pour une hauteur d'eau d'environ 85 cm (**Fig. 138**). Le bord de la cuve culminerait à 90 cm au-dessus des dalles de fond. En prenant pour exemple l'unique dalle conservée, ces dernières outrepassaient de quelques dizaines de centimètres sur les côtés du bassin (de 10 cm à 30 cm pour la dalle **5**). Les orthostates comme les

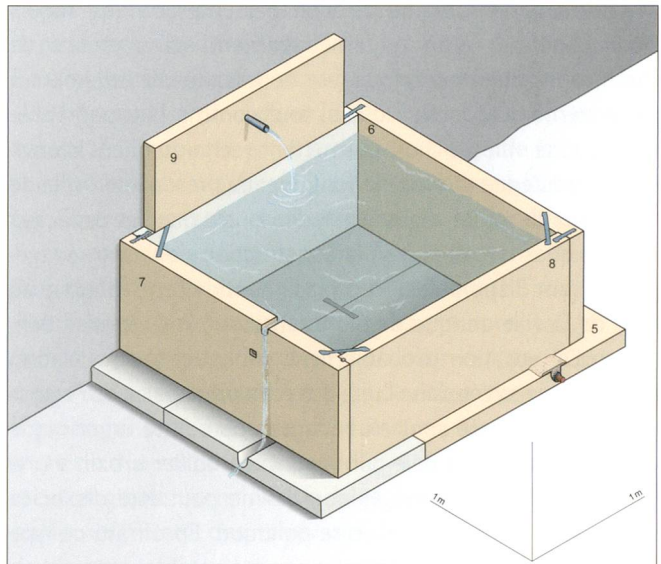


Fig. 138 – Proposition de reconstitution graphique du bassin d'époque romaine, les dalles conservées sont signalées en beige.

dalles de fond étaient assemblées par des agrafes probablement en fer et scellées au plomb. Le nombre et l'orientation irrégulière des agrafes rend possible une restitution de l'agencement entre les orthostates. Les caractéristiques des dalles **6-7** permettent d'affirmer qu'elles se faisaient face et encadraient au minimum deux autres dalles. L'orthostate **8** complète ainsi parfaitement une cuve carrée, forme pour laquelle plusieurs parallèles sont connus⁴⁰⁰. La dalle **9** possède une épaisseur similaire ou proche de l'orthostate **8**, mais ses dimensions moindres sont difficiles à expliquer par une retaille lors de son remploi. Elle ne semble donc pas constituer l'orthostate manquant du bassin. Son épaisseur et sa perforation incitent en revanche à restituer sa position au-dessus de l'orthostate non conservé. L'hypothèse de son utilisation

³⁹⁷ Selon les informations orales de François Wiblé, février 2019, déjà mentionnées plus haut.

³⁹⁸ Les fontaines de Gaule en général : AUGUSTA-BOULAROT 2004, pp.7-8 ; la fontaine de Bavay : LORIDANT 2004, pp.37-40, la fontaine de Carhaix : LE CLOIREC, POUILLE 2004, pp.46-47 ; les fontaines de Lyon : DELAVAL, SAVAY-GUERRAZ 2004, pp.71-75, une fontaine de St-Romain-en-Gal : DELAVAL, CLAPPIER 1998, p.191.

³⁹⁹ C'est par exemple le cas pour la sépulture T71 (ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber).

⁴⁰⁰ Fontaine publique de Bavay, LORIDANT 2004, pp.36-41 ; fontaine publique de Carhaix, LE CLOIREC, POUILLE 2004, pp.46-47.

à la fois comme dalle d'arrivée d'eau et comme protection contre les éclaboussures pour le mur contre lequel se serait appuyé la fontaine est la plus probable⁴⁰¹. Formulée en l'absence d'une nouvelle observation de l'objet, cette proposition doit être prise avec grande prudence, même si des protections similaires ont déjà été relevées pour des fontaines romaines⁴⁰².

Par la faible épaisseur de ses parois et la mise en œuvre d'une étanchéité interne, la fontaine de Sous-le-Scecx est d'une grande finesse d'exécution. Malgré son contexte d'origine inconnu, elle a, de par ses dimensions et sa forme, sa place dans la catégorie des *lacus*, les fontaines publiques installées le plus souvent dans les rues des agglomérations romaines⁴⁰³. Ce type d'installation reste cependant rare et soulève plusieurs questions.

Le bassin est-il assurément séduis ? Même s'il est possible d'en douter, la mobilité des *spolia* n'étant plus à démontrer, l'agglomération romaine de Sion présente le statut requis pour bénéficier d'un tel aménagement. La présence de thermes monumentaux⁴⁰⁴ et leur nécessaire raccordement à un système d'adduction d'eau, tout comme la topographie de la basse ville de Sion permettent techniquement d'envisager l'existence d'une telle fontaine. La présence en ville de membres de l'élite régionale⁴⁰⁵ démontre que les capacités évergétiques nécessaires à la construction de tels aménagements sont disponibles. L'emplacement de cette fontaine au sein de la ville antique de Sion demeure sans réponse définitive. De vocation probablement publique, sa localisation doit être envisagée dans l'une des rues principales de l'agglomération, appuyée contre une façade ou contre un portique en empiétant sur la voie publique. Ce mobilier urbain a une fonction pratique et hygiénique qui ne peut être dissociée de sa portée symbolique, voire politique. En offrant ce type d'aménagement à leurs concitoyens, les notables locaux soulignent leur appartenance à l'Empire romain et inscrivent leur agglomération dans le modèle des grandes cités de Gaule et d'Italie⁴⁰⁶. Cette fontaine n'est donc pas anodine pour le



Fig. 140 – Dalle de fond de bassin réutilisée comme linteau pour une ouverture latérale du couloir d'accès des églises paléochrétiennes du Martolet à St-Maurice.

Valais antique, qui n'a livré par ailleurs qu'un seul autre fragment de dalle de fond de bassin à St-Maurice⁴⁰⁷ (Fig. 140).

En l'absence d'éléments conservés *in situ*, la datation de cette fontaine reste hypothétique. Ses caractéristiques morpho-typologiques, l'attribution chronologique du complexe thermal monumental mis au jour au centre de l'agglomération⁴⁰⁸, les datations des inscriptions romaines en remploi, associées dans un cas à une dalle du bassin (T101), auxquelles s'adjoignent les autres inscriptions de l'agglomération⁴⁰⁹ n'autorisent qu'une fourchette chronologique large allant du 1^{er} au 4^e siècle.

V.4 LES AUTRES SPOLIA

Mentionnés en introduction de ce chapitre, les sarcophages de tradition antique ainsi que les autres probables *spolia* sans interprétations assurées ne sont pas traités en détail ; seul le bloc mouluré réutilisé dans la couverture de la tombe T40 fait l'objet d'une description.

N° de tombe	Datation	Emplacement	Position des <i>spolia</i>	Type de <i>spolia</i>
T12/T13	5 ^e s.	Extérieur (sépulture double)	Dans le mur intermédiaire	Indéterminé
T47	1 ^{ère} ½ du 5 ^e s.	Annexe carrée sud	Cuve monolithique	Sarcophage (incertain)
T71	5 ^e s.	Abside centrale	Orthostates de la tombe	Dalles, sans précision
T128	5 ^e s.	Abside centrale	Orthostates de la tombe	Dalles, sans précision
T100	1 ^{ère} ½ du 5 ^e s.	Annexe quadrangulaire sud	Cuve monolithique	Sarcophage (incertain)
T410	5 ^e s.	Extérieur (sépulture double)	Dalle de couverture	Frag. de dalle travaillée

Fig. 139 – Tableau récapitulatif des *spolia* isolés ou incertaines

⁴⁰¹ AUGUSTA-BOULAROT 2004, p.5 ; DELAVAL, CLAPPIER 1998, pp.189-192.

⁴⁰² AUGUSTA-BOULAROT 2004, p.5 ; AUGUSTA-BOULAROT 2008, pp.17-19.

⁴⁰³ AUGUSTA-BOULAROT 2004, pp.5-9 ; LE CLOIREC, POUILLE 2004, pp.46-47.

⁴⁰⁴ WIBLÉ 1998, pp.188-190 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

⁴⁰⁵ Voir les inscriptions romaines mentionnées plus haut dans ce même chapitre.

⁴⁰⁶ AUGUSTA-BOULAROT 2004, pp.5-9 ; AUGUSTA-BOULAROT 2008, pp.17-19.

⁴⁰⁷ Selon les informations et photographies transmises par François Wiblé, cet élément, réutilisé comme linteau de fenêtre, n'a encore jamais été étudié mais semble présenter des caractéristiques différentes de la fontaine de Sion. WIBLÉ 2011, p.222 et note 93.

⁴⁰⁸ Dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

⁴⁰⁹ ANDENMATTEN 2014.

10 Un bloc architectural mouluré (T40, SSS85-3249)⁴¹⁰ (Fig. 141)

Dimensions : longueur : 104,5 cm ; largeur : 87/89 cm ; épaisseur : 10 cm.

Matière : calcaire schisteux

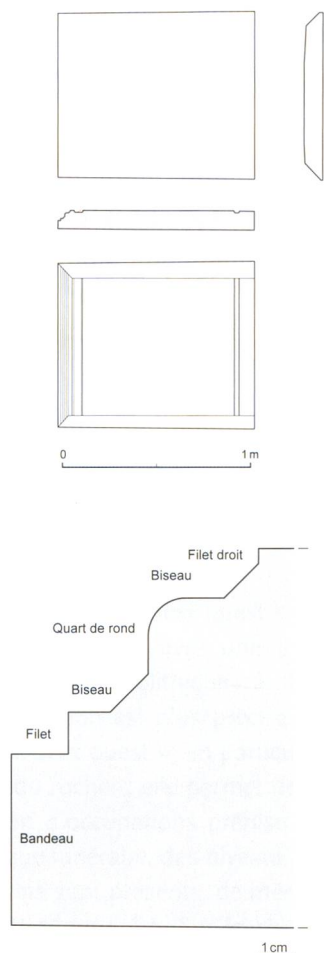


Fig. 141 – Présentation des faces et des profils principaux ainsi que du détail de la moulure du bloc architectural n°10. Ech. 1 : 40, détail de la moulure : éch. 1/2.

Le bloc 10 est soigneusement mouluré sur l'un de ses petits côtés ; l'autre ne révèle qu'une rainure en lit d'attente et un bord vertical peu soigné ou retouché. Ses longs côtés présentent des traces de retouches grossières à la gradine qui forment des pans proches de 45° et sont dépourvus de leurs bords d'origine. Le petit côté mouluré possède également une rainure à son sommet. Cette dernière a été élargie à la gradine, mais était à l'origine très probablement identique à la précédente. Le lit d'attente du bloc est retouché très grossièrement au pic et sa surface est irrégulière.

La moulure est lisse et s'organise de bas en haut comme suit : 1 bandeau de 4,5 cm, 1 filet de 1,1 par 1,1 cm, 1 biseau à 45° (diagonale d'un carré de 1 cm de côté), 1 quart de rond de 2 à 2,2 cm de rayon, 1 biseau à 45° (diagonale d'un carré de 0,9 cm de côté) et 1 filet droit de 0,4 cm.

La présence d'un bandeau de 4,5 cm à la base du côté mouluré semble être un argument pour l'orientation de la moulure⁴¹¹. Ce bloc pourrait ainsi former la moulure inférieure d'un piédestal. Son attribution à un type précis de monument reste impossible, cette pierre semblant avoir déjà fait l'objet d'une réutilisation avant son emploi ultime comme dalle de couverture de la sépulture T40.

V.5 UNE RÉFLEXION AUTOUR DES SPOLIA DE SOUS-LE-SCEX

Les *spolia* découverts au sein des premières phases de sépultures à l'intérieur et autour de l'église funéraire de Sous-le-Sceux constituent un ensemble de premier ordre pour la connaissance des pratiques de recyclage ou récupération de la matière première au début du Haut Moyen Âge et pour mieux appréhender certains aspects de l'histoire romaine dans la région sédunoise.

En effet, les stèles funéraires 1 - 3 soulignent la présence d'une élite régionale à Sion dans la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Retrouvée en 1831 dans le dallage de la crypte de la cathédrale, l'épithaphe de l'ancien duumvir et flamine *Marcus Floreius Ingenuus* et de son épouse, la flaminique *Vinia Fusca*, complète la liste des notables de la même période⁴¹². Plus tardifs, l'autel funéraire du consul suffect *Titus Campanius Priscus Maximianus* (entre 250 et 350 après J.-C.)⁴¹³ et la dédicace pour la restauration d'un bâtiment par le gouverneur *Pontius Asclepiodotus* en 377 de notre ère⁴¹⁴ permettent d'envisager cette présence dans la durée au moins jusqu'au 4^e siècle. Ce corpus ainsi que l'inventaire des découvertes archéologiques romaines de la région sédunoise semblent confirmer l'intérêt des notables pour l'agglomération antique de Sion⁴¹⁵.

La fontaine publique dont les éléments sont en partie retrouvés dans les tombes de l'église de Sous-le-Sceux s'inscrit parfaitement dans les contextes archéologique et épigraphique de la ville. L'eau est manifestement d'importance : la présence de thermes monumentaux et d'égouts en témoignent ; les notables pouvant faire acte d'évergétisme sont également attestés sur place. On envisagerait ainsi volontiers ce bassin le long d'une façade ou d'un portique s'ouvrant sur une des rues principales de l'agglomération, non loin des thermes et du centre politique local⁴¹⁶.

⁴¹¹ Dans mes discussions avec François Wiblè, nous avons conclu que ce bandeau semblait trop épais, proportionnellement à la moulure, pour avoir été à son sommet et devait se situer à sa base. Ce qui permet de proposer une orientation du bloc.

⁴¹² ANDENMATTEN 2014, p.16.

⁴¹³ ANDENMATTEN 2014, p.20.

⁴¹⁴ ANDENMATTEN 2014, p.24.

⁴¹⁵ Voir *infra*, chap.VI et VII.

⁴¹⁶ WIBLÈ 1998, pp.188-190 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

⁴¹⁰ ANTONINI 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T40.

La réemploi d'inscriptions funéraires pour la construction de sépultures n'est certainement pas anodin ; si plusieurs zones cémétérielles romaines, dont certaines très riches⁴¹⁷, sont repérées dans l'agglomération de Sion,⁴¹⁸ aucune n'a, à l'heure actuelle, livré de monument funéraire ou même de fondations propres à l'installation de telles inscriptions. Il reste cependant envisageable que de tels aménagements soient mis au jour à l'avenir.

Le recyclage des dalles de bassin répond avant tout et plus prosaïquement à un besoin en matériaux, car elles possèdent les qualités architecturales idéales pour l'aménagement de sépultures. L'absence d'une administration forte ainsi que le retrait des élites qui financent les infrastructures publiques par évergétisme ont probablement réduit l'entretien de la fontaine (dalles **5-9**) et de son réseau d'alimentation. Sans entretien régulier, ce point d'eau a rapidement souffert de dysfonctionnements (étanchéité faiblissante, problèmes d'alimentation) et n'était sans doute plus en usage lors de son démantèlement puis de sa récupération pour les sépultures privilégiées de la basilique funéraire. Enfin, l'utilisation de la stèle **1** comme dalle de couverture visible questionne sur les liens que pourraient posséder les notables du début du Haut Moyen Âge avec leurs prédécesseurs. Dans cette position, avec sa représentation de plain-pied visible, cette stèle semble préfigurer les gisants du bas Moyen-Âge.

Enfin, le bloc mouluré **10** provient certainement d'un grand monument qui demeure non identifié.

Ces *spolia* nous interpellent naturellement sur notre rapport à l'ancien. En un temps où sont prônés le recyclage et le zéro déchet, ils sont un beau rappel des pratiques de gestion des matières premières et du lien avec le passé au sein d'une société qui nous précède.

⁴¹⁷ Zone funéraire du Pied du Rocher de la Cible, ANDENMATTEN 2014, pp.40-41 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

⁴¹⁸ ANDENMATTEN 2014, pp.40-41 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.